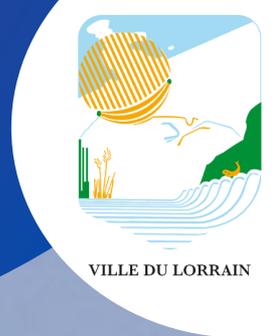


APPEL A CANDIDATURE



VILLE DU LORRAIN

POUR L'EXPLOITATION D'UN ESPACE DE RESTAURATION DANS LE MARCHÉ COUVERT DE LA VILLE DU LORRAIN

DÉPÔT DES DOSSIERS
01 JUILLET AU 02 SEPTEMBRE 2022

RETRAIT ET DÉPÔT DE VOTRE DOSSIER
MIDS (RUE VICTOR HUGO)
ACCUEIL MAIRIE
WWW.VILLEDULORRAIN.COM



0596 53 25 40

MIDS@VILLEDULORRAIN.COM



WWW.VILLEDULORRAIN.COM



SOMMAIRE



01 OBJET: PROJET DE L'APPEL A CANDIDATURE

01 PRÉSENTATION DE LA VILLE

01 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTIVITÉ SOUHAITÉE

02 DESCRIPTION DU LOCAL ET LOCALISATION

02 TRAVAUX

04 MODALITÉS ET CONDITIONS D'EXPLOITATION

05 CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

06 MODALITÉS D'ATTRIBUTION ET CRITÈRES DE JUGEMENT

07 CONDITIONS DE REMISE ET DATE LIMITE DÉPÔT DOSSIER DE CANDIDATURE

1. OBJET : PROJET DE L'APPEL A CANDIDATURE

1.1. PRÉSENTATION DE LA VILLE

Située en zone rurale dans le Nord atlantique et troisième commune de la Martinique de par sa superficie, la Ville du LORRAIN peut s'appuyer sur plusieurs atouts et potentialités autour d'activités agricoles, artisanales et de commerce de proximité.

Elle bénéficie aussi de richesses environnementales (rivières, parcours de randonnées, front de mer...).

Les associations intervenant dans le champ des activités sportives et culturelles sur le territoire viennent également renforcer le dynamisme souhaité par la Ville pour la rendre attractive auprès des Lorrinois et des Lorrinoises, mais d'une façon générale pour le visiteur de passage.

Les grands travaux initiés comme la réhabilitation du marché couvert doivent contribuer à cet objectif défini dans le schéma directeur : valorisation et attractivité de la Ville.

1.2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTIVITÉ SOUHAITÉE

La Ville a lancé le projet de réhabilitation du marché couvert. Les travaux qui ont démarré vont contribuer à la redynamisation de la Ville en créant un point d'activité central dans le bourg, tout en permettant aux agriculteurs du territoire de proposer un circuit d'approvisionnement et d'écoulement court.

Si la vocation première du marché, lieu de vie est de mettre en relation les agriculteurs et les consommateurs, il demeure important de proposer d'autres services en lien avec la transformation agroalimentaire pour renforcer son attractivité auprès des visiteurs.

Dans cette optique, la création d'un espace de restauration à l'intérieur du marché apparaît comme un vecteur de développement économique et touristique pour la Ville.

Par le biais de cet appel à candidature pour l'exploitation de cet espace, les objectifs poursuivis sont les suivants :

- faire du restaurant du marché un lieu convivial, ouvert à un public large, pas uniquement Lorrinois ;
- faire découvrir aux visiteurs les produits du terroir via des actions culinaires thématiques, en lien avec les agriculteurs.

1.3. DESCRIPTION DU LOCAL ET LOCALISATION

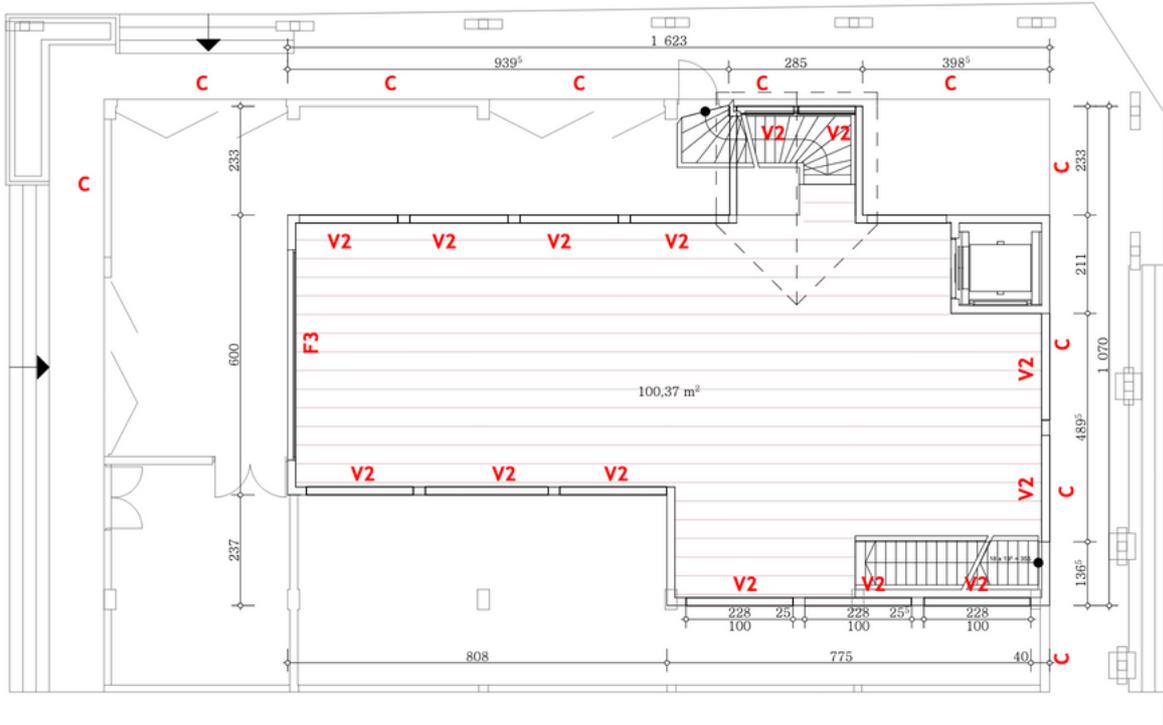
- Le marché couvert est situé en plein centre-bourg avec les autres commerces, avec une entrée donnant sur la rue principale Victor SCHOELCHER et un autre accès sur les rues Joseph CLERC ET GAMBETTA.
- L'activité de restauration est placée à l'intérieur de la mezzanine construit au 1er étage du marché.
- Le restaurant en partie supérieure du bâtiment va ainsi contribuer à l'animation globale du marché.
- La surface aménageable de l'espace de restauration représente environ 100 m².
- L'aménagement intérieur du local sera sous la responsabilité du candidat qui sera retenu.

1.4. TRAVAUX

Les travaux de réhabilitation du Marché couvert sont financés par la Ville (menuiserie, électricité, plomberie, ravalement, peinture, sols, WC...).

Le candidat retenu devra financer l'équipement de la cuisine et les mobiliers nécessaires pour l'exploitation de l'espace de restauration.



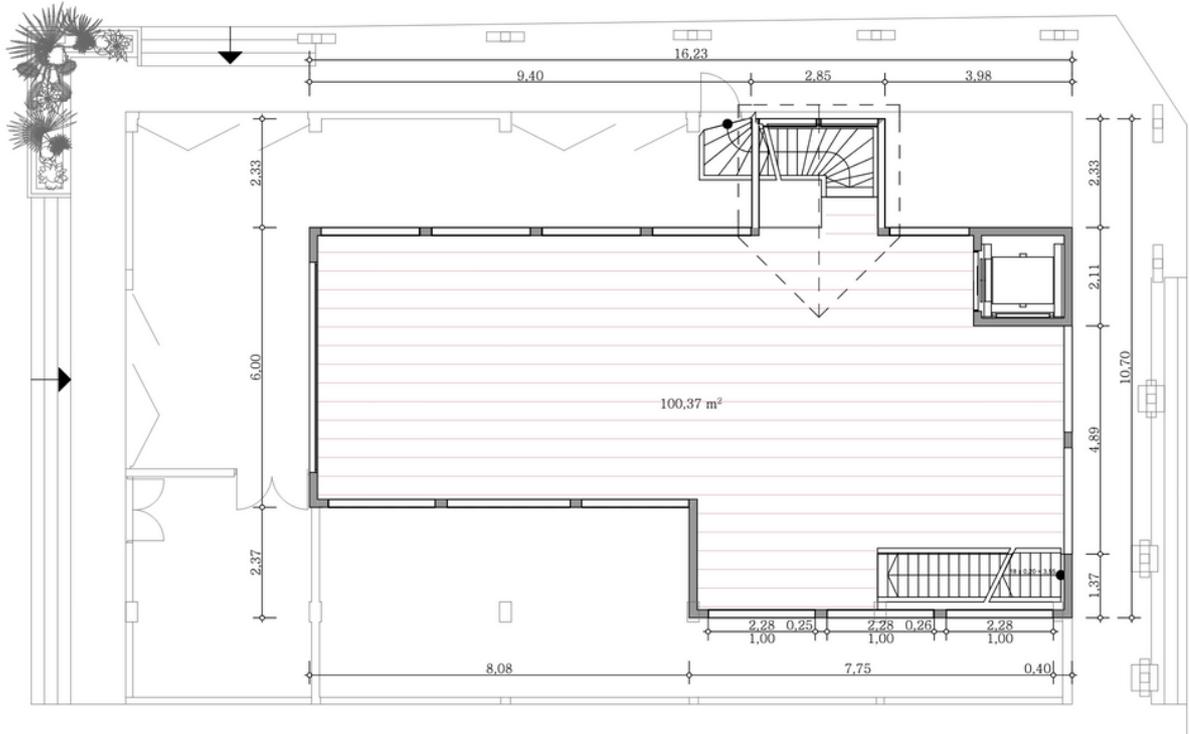


DCE - 03

PLAN MEZZANINE

Echelle : 1:75

Date édition : 12/12/2019



Ouvrage :

REHABILITATION DU MARCHÉ

Maître d'ouvrage :

MAIRIE DU LORRAIN

Maître d'oeuvre

Patricia VALIANE
Architecte D.P.C.S.

Titre :

MEZZANINE

Date édition :
17/05/2019

Echelle :

1:100

1.5. MODALITÉS ET CONDITIONS D'EXPLOITATION

La structure exploitante doit pouvoir répondre aux exigences suivantes :

- Être en capacité d'investir sur l'espace de restauration avec un modèle économique viable
- Assurer un service de restauration à minima le midi et avoir une offre de services traiteur.
- Le candidat est libre de définir la nature des prestations de restauration destinées à la clientèle.
- Toutefois, l'analyse des propositions de chaque candidature prendra en compte la qualité, la variété, l'accessibilité et les prix pratiqués.
- Les démarches écologiques et la valorisation des produits locaux seront appréciées.
- Le candidat retenu devra accomplir les formalités administratives pour l'ouverture au public, pour les formations obligatoires en hygiène et pour la délivrance du permis d'exploitation débit de boissons.
- Les contrats d'assurance en lien avec ce type d'activités devront être souscrits avant la remise des clés au candidat retenu.
- Les conditions de location seront définies par un bail commercial 3/6/9 ans.
- Les charges liées à l'entretien et la maintenance des équipements privés seront à la charge du candidat retenu.
- Les candidats qui le souhaitent peuvent se faire accompagner gratuitement dans la rédaction et le montage de leur dossier de candidature.

CONTACTS :



ASSOCIATION COUP DE POUSS
MEMBRE DU RÉSEAU
TEL: 0696-04-42-99
MAIL: : COUPDEPOUSS@GMAIL.COM



2. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés doivent remettre un dossier de candidature composé :

D'une note de présentation du projet d'exploitation comprenant,

- Les motivations du candidat pour ce projet d'exploitation
- Un descriptif du projet (offre de produits et de prestations, prix pratiqués, moyens humains)
- Le CV du candidat (parcours personnel, références professionnelles)
- Les garanties financières (fonds propres disponibles pour l'achat du matériel d'exploitation et indication des volumes en nombre de couverts)
- Un plan de financement initial et des éléments prévisionnels
- Le montant estimatif de l'investissement nécessaire pour l'ouverture de l'espace de restauration et le mode de financement
- Un compte d'exploitation prévisionnel présenté sur 3 ans, ce compte peut intégrer des activités annexes type traiteur
- Le montant estimatif du fonds de roulement
- Le loyer d'occupation envisageable en contrepartie de l'espace mis à disposition
- La nature des prestations de restauration (type de cartes, formules et menus, périodicité, gamme de prix)
- L'effectif envisagé (planning présence prévisionnel du personnel et décomposition poste)
- Un planning d'organisation avec les plages d'ouverture à la clientèle sur une semaine (jours et amplitude horaires)
- La politique commerciale envisagée pour lancer l'activité de restauration
- Un engagement sur la durée pour la gestion de l'espace
- Une attestation bancaire de solvabilité

La transmission de la note de présentation est obligatoire pour l'étude de recevabilité des candidats, à défaut la candidature sera rejetée.

- Des pièces administratives
- La copie de la pièce d'identité
- La copie des diplômes ou autres titres pour les métiers de la restauration
- Un extrait de casier judiciaire afin de permettre à la Ville de s'assurer de l'absence d'incapacité pénale du candidat à la gestion d'établissements commerciaux
- Le cas échéant, un extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (extrait Kbis) et le dernier bilan

3. MODALITÉS D'ATTRIBUTION ET CRITÈRES DE JUGEMENT

Les dossiers de candidature feront l'objet d'un examen approfondi en stricte confidentialité par la Ville et ne seront pas communicables ni aux tiers, ni aux concurrents.

Un avis sur chaque dossier sera émis en tenant compte

- Profil / Expérience / Compétence candidat
- Qualité du projet / Concept d'exploitation / Équilibre économique
- Variété des produits proposés et des prix pratiqués
- Moyens humains

La grille d'analyse des candidatures et les critères de pondération applicables :

- Expérience de la restauration : **30%**
- Capacité financière : **30%**
- Originalité concept et capacité à répondre aux objectifs de la Ville : **20%**
- Démarche de développement durable (impact écologique et social, insertion, circuits courts... : **20%**

Les candidats sélectionnés seront également invités à présenter une proposition de plats devant un jury composé d'élus de la Ville du Lorrain et d'autres acteurs associés.

Les modalités organisationnelles seront communiquées ultérieurement.

Contacts Ville du LORRAIN :

0596.53.25.40

michel.jalta@villedulorrain.com

mids@villedulorrain.com

4. CONDITIONS DE REMISE ET DATE LIMITE DÉPÔT DOSSIER DE CANDIDATURE

- Les candidats peuvent déposer en mairie ou envoyer par voie postale leurs dossiers sous enveloppe cachetée comportant l'ensemble des pièces dont la production est exigée, au plus tard le **02 / 09 / 2022 à 12h**, le cachet de la poste faisant foi, à

**Monsieur le Maire
Ville du LORRAIN
Rue SCHOELCHER
97214 LE LORRAIN**

Candidature espace de restauration marché couvert

- Les offres par voie électronique sont admises ; le candidat devra s'assurer de l'arrivée de son mail en temps et en heure.

mids@villedulorrain.com

michel.jalta@villedulorrain.com



0596 53 25 40

MIDS@VILLELORRAIN.COM



WWW.VILLEDULORRAIN.COM

